

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Entrepot Noyelles-Godault sur la commune principale de l'AIOT ZAC Quai du Rivage Chemin de la Haute Deule 62950 NOYELLES GODAULT.

La référence de votre dossier est A-3-UB57BEHP et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 02/08/2023 à 15h52 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0003800033**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **42984640500034**

Organisme : **ENVIRONNANCE**

Fonction : **PRESIDENT**

### Personne morale

N° SIRET **83118368600011**

Raison sociale **SCI MOUNTAIN NOYELLES**

Forme juridique **Autre société civile**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**6 PLACE PARIS 8**

**75008 PARIS 08**

### Signataire

Qualité : **Directeur Asset Management**

### Référent

Fonction : **Directeur**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Entrepot Noyelles-Godault**

Description des activités :

**Entrepôt logistique**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**ZAC Quai du Rivage Chemin de la Haute Deule**

**62950 NOYELLES GODAULT**

X : 700167

Y : 7037196

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

## Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4718	4718-2-b	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2	35 t	DC	gaz contenu dans des climatiseurs neufs

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Le projet n'aura pas d'impact sur les déchets.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Poteaux incendie privés raccordés sur le réseau public**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**La structure du bâtiment est constituée de poutres et de pannes en béton armé. La résistance au feu de la structure est de 60 minutes minimum. La toiture est constituée d'un bac acier avec isolation et étanchéité et la surface utile des exutoires est de 2%. Les façades sont en bardage métallique double-peau avec isolation en laine de roche sauf pour la paroi Nord qui est constituée par d'un écran thermique toute hauteur en béton cellulaire afin d'assurer une résistance au feu de 2 heures. Les parois ou parties de parois séparant l'entrepôt des bureaux, des locaux sociaux et des locaux techniques sont seront REI120. Les cellules sont séparées les unes des autres par des murs séparatifs REI120. De plus, le bâtiment est équipé de sprinkler, RIA et extincteurs Les poteaux incendie sont présents autour du bâtiment et accessible par une voie pompier.**

## Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

## Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Non**

<b>Nom de l'autorisation ou de la déclaration</b>	<b>Date de dépôt</b>	<b>Organisme en charge de l'instruction</b>
DDAE - PRD	05/10/2015	DREAL
L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)		

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**MandatLogicor.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**PlancadastraleNoyelles.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**PlanICPE35.png**